

RECLAMATIONS

FO-202607-01 – REORGANISATION DES SERVICES

J'ai appris qu'il y avait une nouvelle organisation mise en place dans l'organisation des services et l'organisation commerciale de l'activité opérationnelle (métier) en Rhône Alpes.

1. Avant rattaché à Anthony D. dans le pôle « Industrie » est-ce que je reste avec ce dernier qui va s'occuper maintenant du pôle ITS ou bien je reste dans le pôle Industrie rattaché à Vincent M. ?
2. L'activité Banque Assurance est maintenant ajoutée à l'activité Santé sous la responsabilité d'Antoine C. le manager change t'il en particulier lorsqu'un salarié aujourd'hui en intermission, était auparavant en mission en Bancassurance ?
3. Si ces répartitions sont inexactes, quelles est la nouvelle organisation ?
4. Pourquoi n'y a-t-il pas d'annonce générale de ces nominations, au moins sur la région Rhône Alpes ?
5. D'autres régions ont-elles vu des réorganisations d'ampleur similaire, avoir eu lieu ? "

FO-202607-02 – MECENAT, ODM & POINTAGE

Je réalise une mission de Mécénat et mon manager me dit de pointer en intermission dans SIMUS. Pourtant, je ne suis pas sans rien faire. De plus, je n'ai pas d'ordre de mission.

1. Le mécénat étant une activité, un ODM ne doit-il pas être mis à disposition afin de définir les modalités de travail ?
2. Si non, pourquoi ?
3. Ne doit-il pas y avoir de ligne projet dans SIMUS pour que je saisisse mon activité ?
4. Si cela doit être le cas, à qui dois-je demander à ce qu'elle apparaisse ?
5. Si cela n'est pas le cas, pourquoi ?

Constatant l'absence de fourniture d'un ODM dans le cadre du mécénat, FO demande qu'un ODM même simplifié (interlocuteurs, activités, jours et horaires de travail, lieu de réalisation, objectifs ...) sous forme de mail par exemple soit systématiquement établi à l'attention du salarié réalisant une activité MECENAT.

La mise à disposition de cet ODM améliorerait les conditions de réalisation de l'activité et la situation du salarié.

6. La direction compte-t-elle répondre favorablement à cette demande pour améliorer l'organisation du travail des salariés affectés à ce type d'activité ?
7. Si oui, dans quel délai cela peut-il être mis en place ?

FO-202607-03 – ACTIVITE R&D

Un salarié réalisant une activité R&D

1. Doit-il avoir un ordre de mission ?
2. Si non, pourquoi ?
3. Ne doit-il pas y avoir une ligne dans SIMUS pour pointer son activité ?
4. Si non, pourquoi ?

FAIRE QUE LES SALARIES AIENT UNE MEILLEURE VIE DANS L'ENTREPRISE

Constatant l'absence de fourniture d'un ODM dans le cadre d'un projet R&D, FO demande qu'un ODM même simplifié (interlocuteurs, activités, jours et horaires de travail, lieu de réalisation, objectifs ...) sous forme de mail par exemple soit systématiquement établi à l'attention du salarié réalisant une activité R&D.

La mise à disposition de cet ODM améliorerait les conditions de réalisation de l'activité et la situation du salarié.

5. La direction compte-t-elle répondre favorablement à cette demande pour améliorer l'organisation du travail des salariés affectés à ce type d'activité ?
6. Si oui, dans quel délai cela peut-il être mis en place ?

FO-202607-04 – NOMBRE DE CONGES

J'ai été en arrêt maladie pendant plusieurs mois et j'ai été crédit de RTT en nombre réduit par rapport à mes collègues.

1. Quelles sont les règles de crédit de RTT dans le cas d'une absence longue durée ?

FO-202607-05 – MISE A JOUR DES DONNEES PERSONNELLES

Il y a plusieurs mois, j'ai envoyé un mail à ma RH pour signifier mon changement d'adresse postale. Cette demande n'a pas été pris en compte puisque je reçois toujours des documents avec mon ancienne adresse postale.

1. Dans les procédures de l'entreprise, dans quel délai un tel changement doit-il être réalisé ?
2. Si malgré mes relances en incluant d'autres personnes, le changement n'est pas fait, dois-je signifier mon changement par courrier recommandé ?

FO-202607-06 – MISE A JOUR FICHE CONTACT

Depuis un an, j'ai eu de nombreux changements dans les managers, les RH, les ADP et ne sais plus qui contacter en cas de questions.

Je n'ai pas de fiche CONTACT remise à jour et ne sais pas qui contacter en direct.

1. Pourquoi la fiche CONTACT n'est-elle pas mise à jour à chaque changement parmi les interlocuteurs du salarié ?

FO-202607-07 – DEMANDE DE FORMATION

J'ai fait des demandes de formation à mon manager ainsi qu'à ma RH pour me permettre de développer mes compétences afin de trouver des missions.

La seule réponse obtenue a été de me connecter sur Udemy.

1. Pourquoi Astek me conseille de regarder des vidéos au lieu de me proposer une vraie formation auprès d'un organisme ce qui facilite les échanges avec un formateur et les autres participants ?

FO-202607-08 – ANNEXE AU BULLETIN DE SALAIRE

L'article D. 3171-11 du Code du travail stipule que, à défaut de précision conventionnelle contraire, les salariés doivent être informés du nombre d'heures de repos compensateur de remplacement

FAIRE QUE LES SALAIRES AIENT UNE MEILLEURE VIE DANS L'ENTREPRISE

et de contrepartie obligatoire en repos portées à leur crédit par un document annexé au bulletin de paie. Dès que ce nombre atteint sept heures, ce document doit mentionner l'ouverture du droit à repos et rappeler le délai maximum prévu à l'article L. 3121-29.

1. Ce document est-il joint en annexe du bulletin de salaires pour les personnes concernées par la situation ?
2. Sinon, quand cela sera-t-il mis en place ?

FO-202607-09 – RECAPITULATIF ASTREINTE ET COMPENSATION

L'article R.3121-2 du Code du travail stipule que l'employeur doit remettre à chaque salarié intéressé, à la fin de chaque mois, un document récapitulant le nombre d'heures d'astreinte accomplies ainsi que la compensation correspondante. Cela garantit que les employés sont informés de leurs heures de travail et de la rémunération qui en découle.

1. Ce décompte est-il fourni aux personnes concernées par la situation des astreintes ?
2. Sinon, quand cela sera-t-il mis en place ?

FO-202607-10 – UTILISATION DE L'IA DANS MA MISSION

Chez mon client, l'IA a été déployée pour le codage.

Je n'ai pas trouvé d'informations sur l'intranet astek sur des recommandations ou des points de vigilance sur l'utilisation de l'IA.

Pour ne pas avoir de problèmes sur la mission :

1. Astek a-t-elle un document de ce type ?
2. Si oui, où puis-je le trouver ?

FO-202607-11 – TITRE RESTAURANT

Bien qu'étant en intermission, je reste à la disposition d'Astek car je travaille en mécénat, je prépare et passe des entretiens.

1. Pourquoi n'ai-je pas droit aux titres restaurants ?
2. Qui dois-je contacter si j'ai un souci de titres restaurant pour régulariser ?

FO-202607-12 – MUTUELLE

Lors de la RO du mois de juin, à la question FO 202606-02 sur la portabilité de la mutuelle en cas de licenciement, la direction devait se renseigner sur la désactivation ou pas de la carte de mutuelle dès la sortie des effectifs.

1. Qu'en est-il de la situation exactement ?

FO-202607-13 – INDEMNITE DE TELETRAVAIL

Je suis en mécénat et je travaille depuis mon domicile.

Je ne touche pas l'indemnité de télétravail comme lorsque j'étais en mission malgré le fait que je saisisse le télétravail sur Simus.

Je viens de découvrir qu'il est nécessaire de déclarer le télétravail dans N2F.

FAIRE QUE LES SALARIES AIENT UNE MEILLEURE VIE DANS L'ENTREPRISE

1. Pourquoi personne ne m'a expliqué qu'il est nécessaire de faire une déclaration de frais dans N2F alors qu'il n'y a rien d'écrit dans l'accord que j'ai consulté sur Welcome ?
2. Si je déclare les jours de télétravail du mois précédent, est-ce que ma demande de frais va être refusée ?

FO-202607-14 – CONTRIBUTION D'EQUILIBRE TECHNIQUE

J'ai posé plusieurs réclamations en début d'année et envoyé plusieurs mails à la responsable paie notamment à la demande de l'employeur.

Malheureuse, je suis baladé de réunion en réunion et par des réponses qui me seront donnés soit-disant dans les prochains jours.

1. Pourquoi l'employeur laisse traîner le sujet et n'apporte pas de réponse à la question sur les contributions qui impactent ma rémunération ?

FO-202607-14 – DEPART DE L'ENTREPRISE

Après 3 ans passés en mission, mon manager m'a contacté pour me proposer un départ de l'entreprise. Lorsque j'ai rejoint Emisys, c'était pour du longterm et pas pour me faire sortir à la fin de la mission.

1. Pourquoi le manager Astek qui me gère dépense autant du temps et de l'énergie pour me faire partir au lieu de trouver une mission en rapport avec mes compétences ?